

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Cette décade a été marquée par la reprise des activités pluvio orageuses sur le territoire à l'exception des régions de Saint Louis, Louga et Thiès.

Au nord du pays c'est la région de Matam qui a reçu des quantités plus ou moins importantes durant les journées du 28 et 29 août. En effet les départements de Matam, Ranérou, Ogo et Kanel ont reçu respectivement 58.9mm, 29.2mm, 27.3mm et 84.7mm. Les pluies ont été faibles dans la région de Louga où le cumul décadaire le plus élevé est noté à Linguère 13.6mm. Darou Mousty et Kébémér n'ont reçu aucune pluie cette décade.

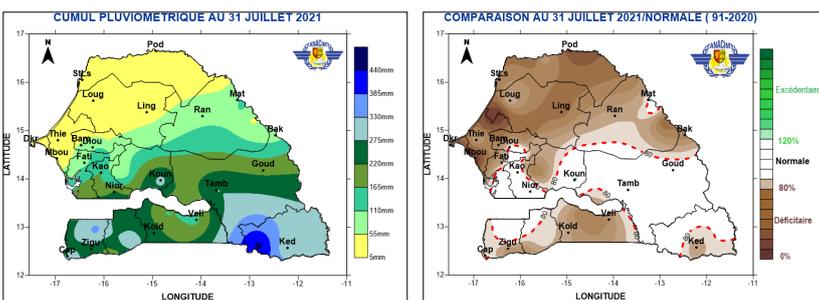
Les activités pluvio orageuses ont été quasi inexistantes dans le Centre ouest (Dakar et Thiès) où plusieurs cas de faux départs ont été observés.

C'est en fin de décade, partir du 29 juillet que les pluies ont été notées au Centre. Ces quantités de pluie variant de 117.7 mm à Koungheul à 4 mm à Niakhar ont été bénéfiques aux jeunes semis qui commençaient déjà à souffrir de stress hydrique.

Les pluies ont été bien réparties dans le temps et l'espace. L'axe Bakel Goudiry faiblement arrosé depuis le début de l'hivernage a été bien arrosé.

Le Sud aussi n'a pas été en reste, durant la journée du 30 juillet, de fortes pluies ont été recueillies au Cap Skirring (153.9 mm) et Cabrousse (165.5 mm).

A la date du 31 juillet le cumul saisonnier est compris entre 4.6mm à Kébémér et 456.3mm à Salémata (cf. carte cumul pluviométrique). Par rapport à la normale, la situation est globalement déficitaire à l'exception des localités de Kaolack, Nioro, Koungheul, Tambacounda et Goudiry où la situation est normale.



- Sommaire**
- **Météo:** Reprise des activités pluvio orageuses sur la majeure partie du territoire
 - **Hydrologie:** Niveau des cours d'eau toujours bas
 - **Situation agricole:** Poursuite de la mise en place des intrants et du matériel agricole
 - **Situation phytosanitaire:** Sautériaux, lules et Chenilles légionnaires dans le Centre
 - **Situation pastorale:** Faiblesse des pâturages dans le Nord
 - **Suivi de la végétation:** Bonne installation de la végétation dans la partie sud du pays
 - **Situation des marchés:** Faible offre des produits locaux dans les marchés ruraux de collecte

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2021	2020	Normale 1991-2020
Saint Louis	Faux départ	13 juil	30 juillet
Podor	Non démarré	13 juil	26 juillet
Matam	12 juillet	02 juil	08 juillet
Ranérou	26 juin	02 juil	08 juillet
Louga	25 juin	11 juil	21 juillet
Linguère	Non démarré	20 juin	20 juillet
Diourbel	10 juin	13 juil	21 juillet
Bambey	26 juin	14 juin	22 juillet
Thiès	Faux départ	12 juil	29 juillet
Mbour	Non démarré	13 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	Faux départ	13 juil	26 juillet
Fatick	30 juillet	12 juin	13 juillet
Kaolack	11 juin	12 juin	16 juillet
Kaffrine	10 juin	11 juil	11 juillet
Koungheul	10 juin	12 juin	12 juillet
Nioro du Rip	10 juin	14 juin	09 juillet
Tambacounda	10 juin	12 juin	29 juin
Goudiry	10 juin	07 juin	03 juillet
Bakel	28 juillet	07 juin	10 juillet
Kédougou	20 mai	07 juin	07 juin
Kolda	15 juin	09 juin	21 juin
Vélingara	10 juin	09 juin	30 juin
Ziguinchor	27 juin	12 juin	25 juin
Cap Skirring	26 juin	20 juin	28 juin

Perspectives de la première décade d'Aout 2021

La première décade du mois d'Aout sera plutôt humide sur le pays. Les orages et pluies d'intensité variable y persisteront du 03 au 04 août.

Durant les journées du 05 et 06 août, la situation météo se stabilisera sur le territoire national à l'exception des zones sud et centre sud (Tamba Kaffrine Kaolack sud Fatick) où les pluies seront régulières.

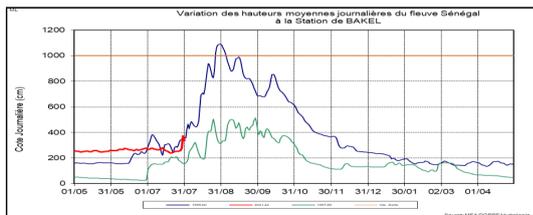
Du 07 au 09 août, une phase humide et d'autres activités pluvio orageuses toucheront une fois de plus la quasi totalité du territoire.

Situation hydrologique

Le niveau des cours d'eau est resté très bas, du fait de la faiblesse des précipitations dans le pays.

Bassin du fleuve Sénégal à la Station de Bakel

Le niveau du fleuve est resté bas. Il était cependant en hausse jusqu'à la date du 30 juillet 2021. Le maximum moyen journalier était à cette date de 372 cm. Il était de 506 cm le 21 juillet 2020.



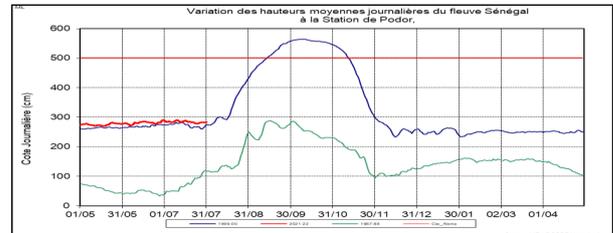
Station de Matam

Le niveau du fleuve est resté bas. Il est resté à 201 cm pendant une grande partie de la décade. A partir de la du 29 juillet il a atteint 215 cm. Le maximum moyen journalier est de 277 cm le 31 juillet 2021. Il était de 462 cm le 31 juillet 2020



Station Podor

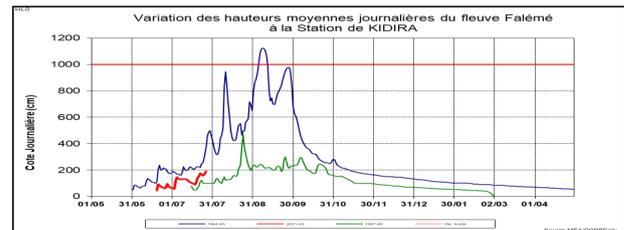
A la station de Podor, le niveau du fleuve reste bas. Il a légèrement fluctué durant la décade. Le maximum moyen journalier est de 284 cm le 31 juillet 2021. Il était de 338 cm le 31 juillet 2020.



Bassin de la Falémé

Station de Kidira

Le niveau du fleuve est bas. Il a légèrement fluctué durant la première partie de la décade. A la fin de la décade, la tendance est à la montée. Le maximum moyen journalier est de 295 cm à la date du 31 juillet 2021. Il était de 295 cm le 30 juillet 2020.



Situation agricole

Les activités agricoles et les mises en place et cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole se poursuivent.

I. Mise en place des intrants

1.1 Semences d'arachide

L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **69 417 tonnes** dont **8 000 tonnes** de semences écrémées et **61 417 tonnes** de semences certifiées.

Les mises en place des semences d'arachide ont démarré dans la 2^e et la 3^e décade du mois de mai ; elles ont atteint presque toutes les localités du pays et se poursuivent normalement.

A titre d'exemple, à **Kolda**, à la date du 29 Juillet 2021, la situation de mise en place des semences d'arachides dans la région de Kolda est à **6 840 Tonnes**. Tous les points ont reçu leur quota en semences prévues. Les mises en place sont terminées.

La région de Kédougou, a reçu son quota de, 200 T intégralement mises en place et vendues aux producteurs de la région.

A Tambacounda, la mise en place des semences d'arachides dans la région de Tambacounda est à 100%. Les cessions sont à un taux de **99,78%** soit une quantité de **4013,25 tonnes**.

A Thiès, les opérations de vente ont démarré dans les trois départements avec des taux de cession de cession de **92,1 %** à Mbour

contre **90 %** à Thiès et **94,2 %** à Tivaouane. A l'échelle de la région, le taux de cession est de **92,8 %**.

A Diourbel : l'arachide est totalement reçue à **100%** pour les 4892,5 T prévues et vendue à 97,6% (4775,3 T) au cours de cette décade.

A Kaffrine, à la date du 29 juillet 2021, la région de Kaffrine a reçu la totalité de son quota de **13 570,5 tonnes** de semences d'arachide, les cessions entamées au début du mois de juin sont effectuées à hauteur de 98%.

1.2. Semences d'espèces

Pour les espèces diverses, l'objectif de mise en place est de : 10 000 tonnes de semences de riz ; 3 000 tonnes de semences certifiées de maïs ; 1 500 tonnes de semences certifiées de sorgho ; 100 de semences de fonio ; 5 000 tonnes de semences ordinaires de niébé ; 4 000 tonnes de semences certifiées de niébé ; 700 tonnes de semences certifiées de sésame ; 20 000 ha en boutures de manioc. Dans la région de **Kédougou**, les trois départements ont reçu leurs quotas en **maïs**. Le sorgho est disponible à 78 % et le fonio à 45 %. Le taux de cession aux producteurs est de 84 % pour le maïs, 86 % pour le fonio et 77 % pour le sorgho. **A Kolda**, la mise en place d'espèces comme le sésame 24 % avec un taux de cession de 63 %, le niébé 61,38 % avec un taux de cession de 93,55 % et le fonio 40 % avec un taux de cession 100 %. Comme on peut le constater, les mises en place res-

Situation agricole (suite)

tent encore faibles par rapport aux quotas prévus ; les cessions sont toujours en cours.

A Tambacounda, La mise en place et cession des espèces diverses est en cours dans les différents départements La situation des mises en place se présente comme suit :

Mais : 94,5 %, le sorgho : **95,5 %**, Niébé **90 %**, Fonio **61 %** et sésame : **60 %**. **A Kaffrine** : le taux de réception est à 82 % pour les principales spéculations que sont le niébé, le maïs, le sorgho et le sésame. Les ventes ont démarré depuis le 15 juin, elles sont effectuées à 63 %. **A Diourbel** : Pour les espèces diverses, les mises en place sont de 69 %, 100 %, 77,37 % et 90,96 % respectivement pour le sorgho, le maïs, le sésame et le niébé. Il faut souligner que le département de Mbacké n'a toujours pas encore reçu de semences de sorgho pour le moment et que le maïs ne concerne que ce département. .

1.2 Engrais

Pour la présente campagne agricole, 2021/2022, les quantités d'engrais prévues pour la subvention sont de **170 000 tonnes dont 156000 tonnes d'engrais minéraux et 14000 tonnes d'engrais organiques**. L'Etat aussi a maintenu le niveau de subvention des engrais minéraux et a retenu une subvention de **80 %** pour les engrais organiques. **A Kédougou**, l'engrais urée est mise en place dans les trois départements à un taux de 73 % du quota prévu. L'engrais 6-20-10 est mis en place à 95 %. Quant à l'engrais triple 15, il est disponible à 39 %. Les opérations de vente sont en cours avec un taux de cession actuel de 39 % pour l'urée et de 57 % pour le 6-20-10 et 42 % pour le triple 15. **A Kaffrine**, les opérations de mise en place des engrais ont démarré depuis 21 juin. A la date du 29 juillet, la région de Kaffrine a reçu **4 726 tonnes** d'engrais minéral représentant **41,33 %** du quota régional. **A Diourbel** à la date du 27 juillet 2021, Pour le 6- 20-10, seul Bambey a reçu une très faible quantité et seul Mbacké a aussi une petite quantité du 15 -15 -15 ; le 15-10-10 et l'urée ne sont reçues nulle part. **A Kolda**, Dans la région, la mise en place des formules d'engrais est en cours, et les cessions ont. Déjà démarré. Cependant, le rythme de mise en place des formules d'en-

grais 15 – 15 -15, 15-10-10 & urée est encore lent. La région est loin d'atteindre son quota pour ces trois types engrais. **A Tambacounda**, les mises en place des engrais ont démarré dans la région de Tambacounda. La mise en place se présente comme suit ; **6.20.10** Taux de mise en place 89.3 %, **15.10.10** Taux de mise en place 55.4 %, **Urée** taux de mise en place 32.6 %, **15.15.15** Taux de mise en place 3.6 %.

II. Dynamique des semis

A Tambacounda, La situation des cultures est préoccupante ou nous notons des stresses hydrique par endroits lié à la mauvaise répartition de la pluie. Les premiers semis sont au stade de 6 feuilles pour l'arachide et le mil, de 3 feuilles pour le maïs.

A Kédougou : la première vague de semis est au stade floraison (arachide), montaison (maïs, fonio), tallage (sorgho, riz). La deuxième vague de semis est au stade de 5 à 6 feuilles (arachide), 4 à 5 feuilles (maïs), 2 à 3 feuilles (sorgho, riz) et 6 à 7 feuilles (fonio). La troisième vague de semis est au stade 2 à 3 feuilles (arachide), début levée (maïs, riz).

A Kaffrine, les semis précoces de mil et d'arachide sont respectivement au stade de tallage / début montaison et de floraison. En plus de ces derniers, deux vagues de semis sont conduites sur les périodes du 26 au 28 juin et du 06 au 15 juillet, les cultures de la première vague sont en phase de croissance et début floraison pour l'arachide, et celles de la deuxième sont au stade de plantules.

A Diourbel, dans le département de Mbacké, la première vague de semis du mil est au stade plantule 2 à 3 feuilles, l'arachide levée, plantule 3 à 4 feuilles, niébé plantule 2 à 3 feuilles et le maïs est au stade levée.

A Thiès, à la date du 28 juillet 2021, la situation des cultures se portent comme suit : la première vague de semis en humide de l'arachide est en début floraison, le mil en début tallage et le niébé en formation de feuilles.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par la présence de sauteriaux, de lules, de la chenille légionnaire d'automne (CLA) et de Mylabris sp.

I. Les sauteriaux

Dans la région de **Fatick départements de Gossas** : on note la présence de **Oedaleus senegalensis** (le criquet sénégalais), sur mil et jachère. La prospection a couverte 1 512 ha qui ont révélé une infestation de 1 283 ha. Ainsi 1263 L de bouillie de Fenical 500 EC ont été utilisés sur OSE. Dans la région de **Kaffrine départements de Malem Hodar de Koungheul** et de **Kaffrine** ; on note une infestation de sauteriaux composés de : OSE, OCA, ARU, ABI, CSE, AGL et ACL sur mil, maïs, jachère, niébé, anacardier et arachide. La prospection de 1075 ha a révélé une infestation de 1055 ha, sur laquelle une bouillie de 1 055 L de Fenical 500 EC y a été pulvérisée. Dans le **département de Mbacké** ; les sauteriaux tels que : OSE et CSE sont présents sur mil, niébé et jachère. La prospection a révélé une infestation de 80 ha., pour 80 L de bouillie de Fenical 500 EC utilisés. Dans le **département de Linguère**, sur 150 ha prospectés, OSE occupe les 120 ha de mil, maïs, arachide et jachère.

Dans la région de **Kaolack**, département de **Guinguineo** (Mboss),

les prospections ont révélé 130 ha de mil et jachères infestées.

II. Les lules

Dans le département de **Mbacké**, le site de Taïba Thiéckène) a accueilli des lules, sur 50 ha.

Ces lules de Mbacké, n'ont aucune incidence sur les cultures, à cause des longues pauses pluviométriques. De ce fait, du Fenical 500 EC a été distribué aux responsables des CLV, pour assurer les petites interventions.

III/La Chenille Légionnaires d'Automne (CLA)

Dans la région de **Kaolack**, département de **Nioro** (Taïba Niasène, Santh Missira, Kapach et Tawa walo), il y est noté la présence de la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) sur maïs, arachide et mil. La prospection de 530 ha a révélé une infestation de 4,5 ha de CLA.

Dans la région de **Kaffrine** département de **Kaffrine** (Ngodiba, Ngeutou Malick, et Ndioundiene), la superficie infestée en maïs, par CLA est négligeable.

IV/Les Cantharides

A Kolda département, l'infestation de **Mylabris sp.** à Yéro Doudel, sur 17 ha d'arachide, de sorgho et de mil, constitue une infestation négligeable.

Situation pastorale

I La Situation Alimentaire et état du cheptel

1. Etat des pâturages

Le pâturage naturel est toujours absente dans la zone nord. Cependant la forte chaleur qui sévit ces temps-ci et la longue pause pluviométrique depuis quelques semaines font que l'herbe flétrit et se dessèche dans les zones centre et une partie du sud du pays mais les dernières pluies enregistrées ont donné de l'espoir aux éleveurs.

2. Etat d'embonpoint du cheptel

Les animaux gardent dans l'ensemble un état d'embonpoint satisfaisant.

3. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail se fait toujours au niveau des forages et puits. Avec les dernières enregistrées certaines mares prennent le relais pour l'abreuvement du bétail.

II Situation zoo sanitaire

Durant la troisième décade du mois de juillet 2021, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs des

Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de *Saint-Louis, Matam, Kaolack, Ziguinchor, Sédhiou et Diourbel* ont rapporté des suspicions de : peste des petits ruminants, pasteurellose chez les espèces ovine, caprine et bovine, maladie de Newcastle, variole aviaire, gourme, distomatose, peste porcine africaine, entérotoxémie, fièvre aphteuse, botulisme, péripneumonie contagieuse bovine, fièvre de la vallée du Rift, dermatose nodulaire contagieuse bovine. **Au total, quarante-trois (43) foyers de maladies ont été rapportés.** La figure ci-dessous met en exergue les maladies dominantes en termes de nombre de foyers de la deuxième décade du mois de juillet 2021.



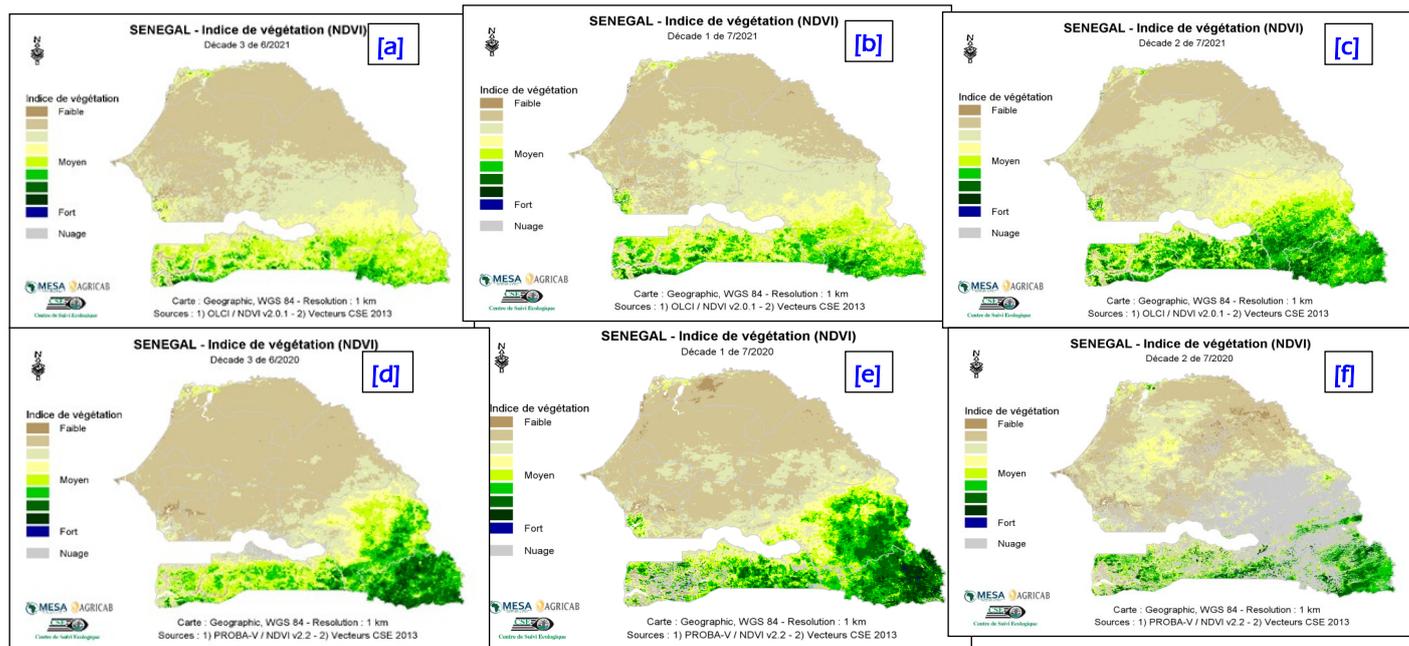
III. Situation des marchés à bétail

Avec la fête de tabaski, il est noté un bon approvisionnement des marchés en petits ruminants notamment les ovins. Une hausse aussi bien de l'offre que de la demande Chez les petits ruminants est notée.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

La végétation est bien installée dans la partie sud du territoire national (Casamance, Kédougou et une grande partie de Tambacounda) à la deuxième décade de juillet avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées (Figures 1a, 1b et 1c). Ces valeurs sont moins élevées que celles de l'année dernière à la même période (Figures 1d, 1e et 1f).



Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juin, (b) la première et (c) la deuxième décade du mois de juillet 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et moyens dans ceux urbains. L'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz et maïs importé et de légumes locaux de grande consommation (oignon local et pomme de terre local). Les marchés de bétail sont bien approvisionnés en sujets de qualité.

II – Fonctionnement des marchés

Les marchés ruraux (collecte, consommation) ont fonctionné timidement, tandis que ceux urbains ont enregistré une affluence normale. Les marchés à bétail fonctionnent correctement avec une faible affluence.

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **247 F CFA/kg** (mil souana), **267 F CFA/kg** (sorgho), **258 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, les prix ont connu des variations légères. Les variations décennales par céréale s'affichent respectivement comme suit : **-2%, +3%, +10%**. La comparaison annuelle indique de faibles baisses : mil (**-8%**), sorgho (**-8%**), maïs (**-1%**). Les variations quinquennales du mil et du maïs sont plus significatives : mil (**+12%**), sorgho (**-1%**), maïs (**+9%**)

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **302 F CFA/kg** est resté constant par rapport aux deux dernières décades mais a baissé de **8%** par rapport à la période de référence annuelle.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **320 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **454 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **243 F CFA/kg** (maïs). Les comparaisons indiquent une relative stabilité décennale et de

légères variations annuelles : riz non parfumé (**-1%**), riz parfumé (**-4%**) et maïs (**+10%**).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **578 F CFA** (niébé), **305 F CFA** (arachide coque), **805 F CFA** (arachide décortiquée). Les faibles fluctuations observées par rapport au decade précédente se présente comme suit : **+7%** (niébé), **-1%** (arachide coque) et **+1%** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des variations moyennes : **-24%** (arachide coque), **+1%** (arachide décortiquée) et **-2%** (niébé). La comparaison quinquennale indique des variations de **+5%** (arachide coque), **+22%** (arachide décortiquée) et une baisse du prix du niébé (**-10%**)

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **250 – 600** » F CFA/kg (oignon local), « **400 – 700** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **344 F CFA/kg**, **487 F CFA/kg**, soit de faibles variations de **+3%** (oignon local) et de **+6%** (pomme de terre local) par rapport aux deux dernières décades.

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **130 000 – 550 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **55 500 – 205 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **25 000 – 45 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **270 200 F CFA**, **101 720 F CFA**, **34 450 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations décennales de (**-12%**) chez les bovins, (**-11%**) les ovins et (**-1%**) les caprins. En revanche la comparaison quinquennale indique d'importantes variations de hausse pour les bovins (**+15%**), ovins (**+40%**) et caprins (**+8%**).

IV – Perspectives : Le début du mois d'août serait caractérisé par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens dans les marchés urbains pour les produits locaux. L'affluence dans les marchés devrait de plus en plus s'affaiblir. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national.

Recommandations générales

- *Poursuivre les opérations d'entretien des cultures dans le Centre et le Sud du pays*
- *Profiter des pluies utiles pour semer en humide dans les régions de Saint Louis, Louga, Thiès et Dakar*
- *Se doter de spéculations à cycle court et de cultures de substitution dans les localités Nord et Centre ouest*

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétaire Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...